

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 FEVRIER 2025

Président : Madame Isabelle CHAPUILLIOT

Présents : M. Sylvain COUDEREAU et Mme Myriam CHAOUNI, Mmes Lucie POINSOT, Ophélie HERUBEL et Rasa COUDIN et MM Guillaume DAVID, Matthieu GACON et Joël SAUVRY,

Absents excusés : M. Victor DONCHE GAY et Mme Céline FAVIER,

Secrétariat de séance est assuré par Mme Lucie POINSOT

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03 février 2024 est approuvé.

POINT SUR LE PROJET DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE ET DE L'ESPACE SOCIO-CULTUREL

Mme la Maire rappelle que le dépôt des demandes de subvention est en cours.

Le dossier de demande de DETR pour 2024(1^{ère} tranche) a été renouvelé et un dossier pour la 2^{ème} tranche déposé

Les autres demandes(Département, région, etc) se feront au fur et à mesure de l'ouverture des appels à projet.

Mme Myriam CHAOUNI, adjointe, ajoute que des pièces complémentaires ont été demandées à l'architecte pour le permis de construire avant son instruction. Pour mémoire, de nouveaux diagnostics ont été réalisés sur la structure.

Mme la Maire informe l'assemblée que le rétroplanning a été modifié pour tenir compte des délais suite aux nouvelles études.

Les travaux commenceront après vendanges(fin septembre-début octobre), ce qui permettra de ne pas perturber la circulation dans les périodes de forte activité viticole.

Elle rappelle qu'une réunion publique sera organisée dès que ces derniers points seront fixés.

Le Conseil Municipal décide que la mairie et la bibliothèque seront délocalisées dans le bâtiment qui héberge l'atelier communal à compter du 1^{er} septembre 2025 ce qui laisse le temps de s'organiser et de réaliser les travaux de rafraichissement

Mme CHAOUNI, adjointe précise que l'employé communal vide le magasin place de la Mairie afin qu'un maximum de choses puissent y être stockées pour éviter de la manutention et qu'il a réorganisé l'atelier communal pour accueillir les éléments déplacés.

Mme la Maire rappelle que les associations devront être transférées dans la salle Bernard Bonnardot et qu'un planning d'occupation précis devra être instauré dès le début des travaux. Pour la bonne marche des choses, il sera géré par le secrétariat de mairie en concertation avec la gestionnaire de la salle.

Mme Myriam CHAOUNI, adjointe, ajoute que les associations devront laisser la salle dans un état irréprochable à leur sortie puisque aucun agent communal ne pourra intervenir entre les occupations.

Le Conseil Municipal décide d'établir un règlement pour l'occupation par les associations et M. Sylvain COUDEREAU, adjoint se charge de réunir les présidents des associations dans le

courant du printemps pour leur communiquer.

PRESENTATION DU LABEL "VILLAGES PRUDENTS"

Mme la Maire rappelle que les actions engagées depuis plusieurs années nous permettent de solliciter la labellisation « villages prudents » et que nous avons initié notre dossier en 2023.

La facture d'adhésion d'un montant de 70€ doit être réglée avant l'examen de notre dossier mais les actions mises en place nous permettent de compter sur l'obtention de plusieurs cœurs. Les retours des collègues labélisés sont encourageants dans le sens où les véhicules qui arrivent sont plus sensibles à la sécurité. Il s'agit aussi de motiver les habitants et d'obtenir leur collaboration.

Mme CHAOUNI, adjointe représentera la commune lors de la manifestation organisée le 20 février à Gevrey Chambertin. Elle rappelle que la mise en place des radars pédagogiques a été accompagnée d'enregistrements que nous communiquerons très prochainement à la gendarmerie.

ORGANISATION DES "ATELIERS CITOYENS", FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Mme Myriam CHAOUNI, adjointe, rappelle à l'assemblée que la date de la matinée citoyenne pour 2024 a été fixée au 12 avril à 9h

Cette matinée citoyenne a vocation à entretenir et embellir le village. Mme CHAOUNI, adjointe, précise que l'employé communal, Arnaud PETIT va préparer les espaces et que les habitants vont donc être sollicités pour planter et nettoyer les espaces verts.

Les habitants seront informés via le Chetveri de mars 2025 puis via l'application Panneau Pocket dans la semaine précédente.

Mme Lucie POINSOT, conseillère municipale déléguée en charge du CMJ convoquera les enfants afin qu'ils y participent.

PREPARATION DU NUMERO "CHETVERI" DE MARS 2025

M. Sylvain COUDEREAU, adjoint, fait le point sur le Chetveri à venir .

Il a été décidé de prévoir une publication fin février/début mars.

Il rappelle les articles à rédiger, répartis entre les membres de l'assemblée.

Pour rappel, l'accent sera mis sur le civisme et le respect des équipements publics et de la sécurité. Des informations seront faites en ce sens.

Les articles sont attendus pour le **15 février 2025** au plus tard.

RAPPEL RETROPLANNING BUDGET 2025

10 mars 2025 à 19h30: Commission des Finances

Un conseil Municipal pourrait être prévu le 10 Mars à 20h, uniquement si des sujets urgents sont à traiter, dans ce cas la commission se réunira à 18h30

07 avril 2025 à 19h30: Vote du budget

QUESTIONS DIVERSES :

- Mme Lucie POINSOT, conseillère municipale déléguée en charge du CMJ rappelle à l'assemblée que des élections auront lieu au printemps pour installer le CMJ 2025/2027. Les enfants de 7 à 14 ans pourront s'inscrire sur la liste électorale. Les courriers à l'attention des enfants vont être réalisés cette semaine.
- Quelques dates à venir :
 - **Samedi 15 février 2025** : Spectacle de cirque dans le cadre de Art & Scène
 - **Vendredi 7 mars 2025 à 16h** : Conférence de Monsieur Patrick SERRE portant sur LOUISE MICHEL
 - **Samedi 12 avril à 9h** : Matinée citoyenne et fleurissement
 - **Samedi 10 mai 2025** : Conférence de Monsieur SERRE Patrick portant sur Monsieur Jean-Baptiste BOUHEY-ALLEX
 - **Mardi 9 décembre 2025 à 20h30** : Conférence de Monsieur SERRE Patrick portant sur la grande loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Prochain Conseil Municipal : **lundi 7 avril à 19h30**